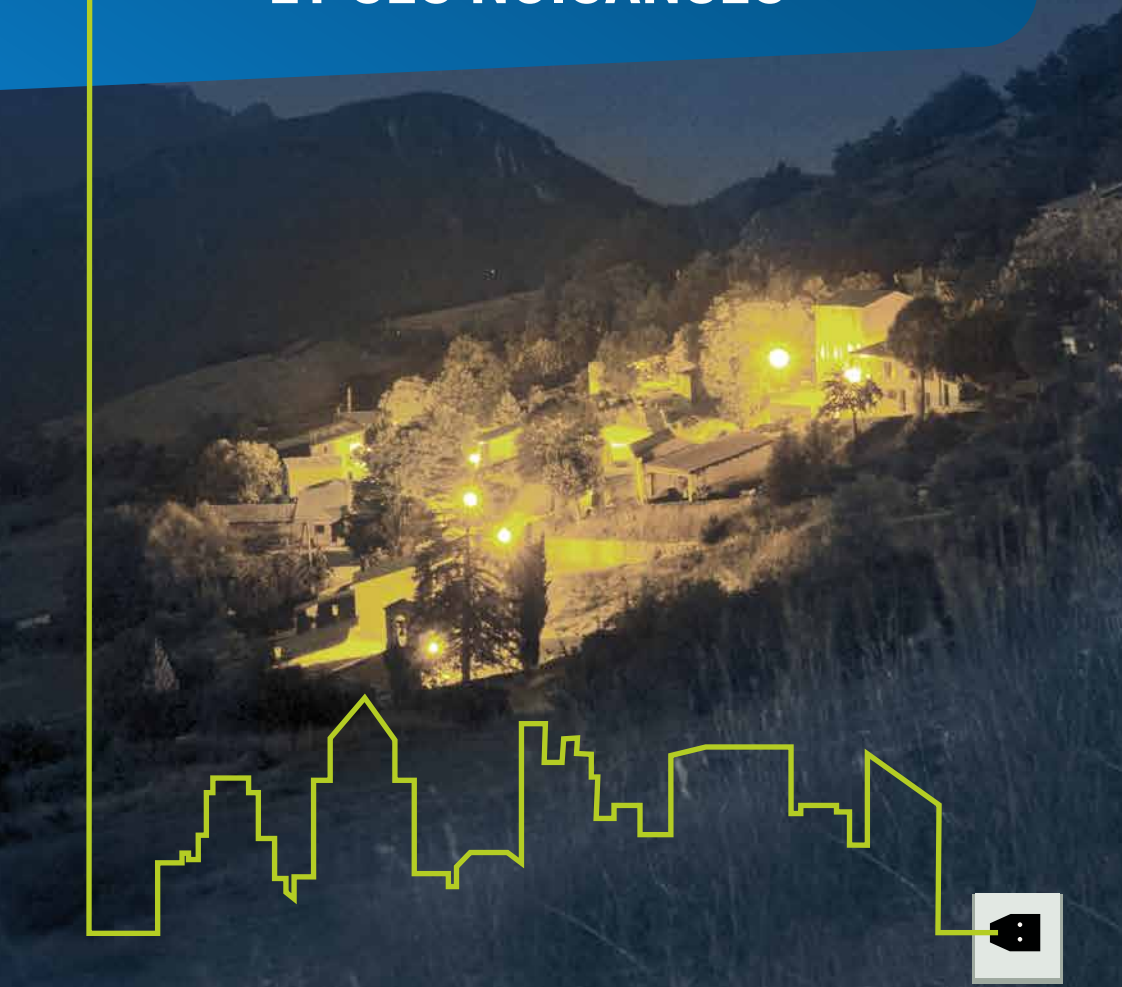
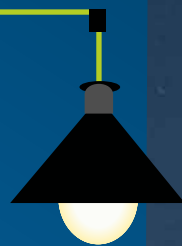




Éclairage sur LA POLLUTION LUMINEUSE ET SES NUISANCES



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
DRÔME



30 espèces

DE CHAUVES-SOURIS
en Drôme exclusivement
NOCTURNES !



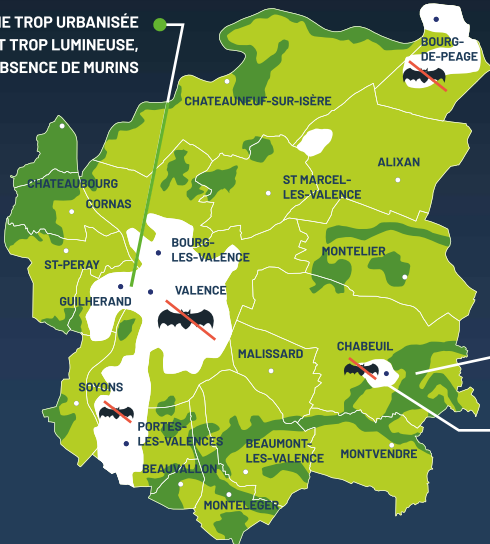
QU'EN EST-IL DANS LA PLAINE DE VALENCE ?

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu du SCOT Grand Rovaltain, la LPO a étudié l'impact de l'éclairage artificiel sur les populations de chauves-souris de la plaine de Valence.



L'EXEMPLE DES MURINS, DES ESPÈCES SENSIBLES À L'ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL

ZONE TROP URBANISÉE
ET TROP LUMINEUSE,
ABSENCE DE MURINS



LES CHAUVES-SOURIS SOUS ÉCOUTE

La LPO Drôme a étudié le comportement de différentes espèces de chauves-souris en fonction de la lumière artificielle. Les ultrasons des chauves-souris ont été enregistrés sur plus de 250 secteurs plus ou moins éclairés. Ces informations ont ensuite été analysées et ont permis de mettre en évidence l'impact de la pollution lumineuse sur les chauves-souris.

Il ressort que la majorité des espèces de chauves-souris évitent la lumière artificielle.

LES CHAUVES-SOURIS, DES ESPÈCES SENSIBLES À L'ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL

Les résultats de ce travail montrent que de nombreux secteurs de la plaine de Valence sont rendus défavorables à la plupart des chauves-souris par l'éclairage artificiel.

Pour ces espèces fragiles et menacées, la pollution lumineuse constitue l'une des principales causes de régression. La lumière artificielle conduit à la fragmentation des paysages et menace l'ensemble de la biodiversité nocturne.

LA POLLUTION LUMINEUSE, C'EST :



Une présence anormale de lumière artificielle dans un environnement nocturne.

De nombreuses conséquences sur la biodiversité et la santé humaine.



sont nocturnes.

QUELS SONT LES IMPACTS DE L'ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL :

Perturbations des espèces dans le temps et dans l'espace, quelques exemples

**PIÈGE POUR
LES INSECTES**



**CHANGEMENT DES AXES
DE MIGRATION**



**PERTURBATION DES
CYCLES DE REPRODUCTION**



PERTURBATIONS SUR LA SANTÉ HUMAINE

Diminution de la sécrétion d'une hormone : la mélatonine. Affecte le sommeil, la lutte contre les tumeurs, le vieillissement, ...



QUELLES SOLUTIONS À METTRE EN ŒUVRE DANS VOTRE COMMUNE ?



L'ÉCLAIRAGE EST-IL NÉCESSAIRE ?

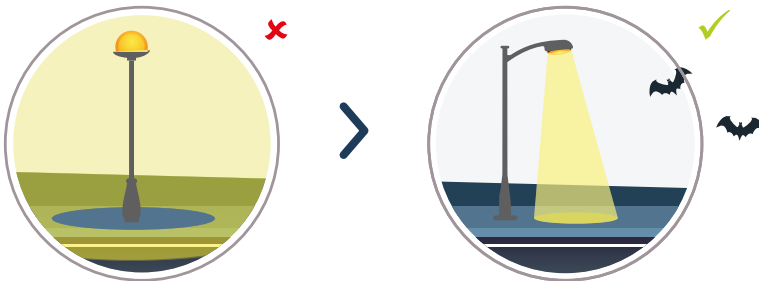
Il est important de bien se poser la question lors de nouveaux aménagements ou de la révision des équipements existants.

Toutes les zones de votre commune ne nécessitent pas forcément de l'éclairage. Dans le cas où celui-ci est nécessaire, il est important de prendre en compte l'ensemble de ces différents aspects techniques :

25 à 30%

D'ÉCONOMIE sur le budget éclairage de la **COMMUNE**, avec **L'EXTINCTION** des lampadaires la nuit !

BIEN ORIENTER LE LAMPADAIRE ET SON FAISCEAU LUMINEUX

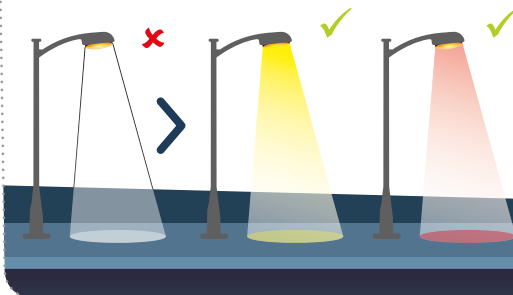


Les lampadaires boules sont à proscrire!

CHOISIR LE BON TYPE D'AMPOULE

Il faut éviter les ampoules au spectre blanc et bleu, privilégier les couleurs jaunes (Sodium Haute Pression) et surtout les lumières rouges (LED rouge).

Ces dernières semblent avoir le moins d'impact sur la biodiversité. D'une manière générale, les LED sont intéressantes car beaucoup plus ajustables, (type de couleur, modification de l'intensité, moins de consommation électrique, etc...).



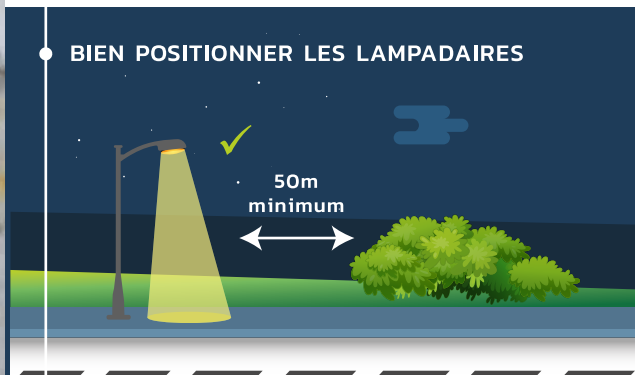


• DIMINUER L'INTENSITÉ



Cela est possible seulement avec les LED

• BIEN POSITIONNER LES LAMPADAIRES



En les éloignant des corridors boisés

• PRATIQUER L'EXTINCTION NOCTURNE AU COURS DE LA NUIT



Attention, en été, l'extinction a lieu trop tard et ne profite pas aux chauves-souris. Le mieux serait de ne pas allumer les nuits d'été.

Préservons notre environnement nocturne, ÉVITONS LA POLLUTION LUMINEUSE !



La LPO

La LPO Drôme est une association qui œuvre pour préserver la biodiversité sur le territoire drômois.

Elle construit son action autour de **la connaissance des espèces et des milieux, le partage de cette connaissance et la mobilisation des citoyens pour créer les conditions favorables à la sauvegarde de notre patrimoine naturel.**

Document réalisé dans le cadre du Contrat Vert et Bleu du Grand Rovaltain.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA POLLUTION LUMINEUSE,
CONTACTER LA LPO DRÔME :**



LPO Drôme
18 place Génissieux
26120 Chabeuil
Tél: 04 75 57 32 39

drome@lpo.fr
www.lpo-drome.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
DRÔME